



CISALB
42 rue du Pré Demaison
73000 CHAMBERY

Délibération **035-23**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Date de convocation : 17/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 24 octobre à 17h30, les membres du comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget, légalement convoqués, se sont réunis au CISALB sis 42 rue Pré Demaison à Chambéry.

Nombre de délégués en exercice : 14

Présents : 9
Pouvoir : 0
Votants : 9
Majorité : 8
Abstention : 0

Présents :

	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléant(e)s
Cœur de Chartreuse		
Cœur de Savoie		
Grand Annecy		
Grand Chambéry	Michel DYEN, Daniel ROCHAIX, Luc BERTHOUD, Pierre BRUN	
Grand Lac	Marie-Claire BARBIER, Jean-François BRAISSAND, Yves MERCIER, Michel FRUGIER	Daniel CARDE
Rumilly Terre de Savoie		

Pouvoir : néant

Secrétaire : Yves MERCIER

Excusés : Aurélie LE MEUR, Yohann TRANCHANT, Arthur BOIX-NEVEU, Robert AGUETTAZ, Alain BAUQUIS

Assistait à la réunion :

Renaud JALINOUX (CISALB)

Protection et mise en valeur de l'environnement

Sensibilisation

Grille tarifaire 2024

La présidente propose la grille tarifaire ci-dessous applicable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Cette grille propose d'intégrer la carte OKAY Savoie comme moyen de paiement accepté à Aqualis. Ce dispositif régional offre aux collégiens une prise en charge financière des coûts liés à des activités culturelles (notamment). Les activités concernées doivent être liées à un musée, elles concernent les jeunes à titre individuel.

Ainsi il est proposé d'intégrer à la grille tarifaire la possibilité de payer son entrée individuelle à Aqualis à l'aide de cette carte ainsi que des activités pédagogiques (exemple : les escape games).

Ce nouveau moyen de paiement sera accepté dès le mois de septembre 2023 afin de soutenir la sensibilisation de la jeunesse locale en facilitant l'accès aux activités d'Aqualis.

Pour rappel, le Pass Culture et le Pass Région sont déjà opérationnels à Aqualis et au Lab'eaux depuis 2022.

ACTIVITÉS PEDAGOGIQUES A DESTINATION DES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET GROUPES ADULTES EN FORMATION (dont scolaires avec Pass région ou Pass culture)				
Coût de l'activité	Établissement du bassin versant		Établissement hors bassin versant	
	€HT	€TTC	€HT	€TTC
Tarif collectif dans le cadre d'animation ponctuelle (sans nuitées)				
Jusqu'à 2h d'animation	37,5	45	75	90
Jusqu'à 4h d'animation	47,5	57	95	114
Tarif individuel dans le cadre des Pass Région ou Culture				
Jusqu'à 2h d'animation	1.5	1.8	3	3.6
Jusqu'à 4h d'animation	2	2.4	3.5	4.2
Tarif collectif dans le cadre de séjour de découvertes (avec nuitées)				
Jusqu'à 2h d'animation	100	120	100	120
Étudiants, collégiens et lycéens non accompagnés	0	0	0	0
Participants au projet « Ambassadeurs du lac »	0	0	-	-
ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES & ACTIVITÉS A DESTINATION DU GRAND PUBLIC				
Coût de l'activité	€HT		€TTC	
ATELIERS DU LAC (ENFANTS DE 4 A 11 ANS)				
1 atelier	5		6	
5 ateliers consécutifs	20,83		25	
VISITES PEDAGOGIQUES				
Groupe (individuels, centre de loisirs, associations...)	25		30	
Jeunes via le Pass Culture/Région/Okay Savoie (offre de groupe)	16,67		20	

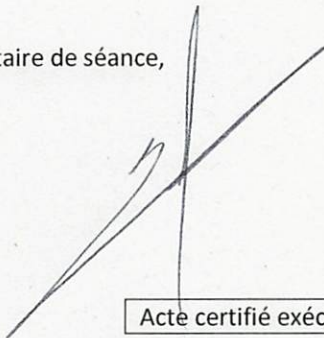
Jeunes via le Pass Culture/Région/Okay Savoie (offre individuelle)	5	6
Droit d'entrée avec médiation à Aqualis - adulte	2,5	3
Droit d'entrée avec médiation à Aqualis – enfant (de 4 à 17 ans)	1,67	2
<i>Gratuités : carte Atout Jeunes, carte Ambassadeurs du lac, carte AixPassRiviera, carte nominative (enseignant ou partenaire)</i>		
CONFERENCES ET ESCAPE GAME A AQUALIS		
Conférences	Gratuité	
Jeu d'évasion (max. 6 participants, >10 ans)	33,33	40
Jeunes via le Pass Culture/Région/carte Okay (offre de groupe)	16,67	20
Jeunes via le Pass Culture/Région/carte Okay (offre individuelle)	5	6
OPERATIONS EVENEMENTIELLES TOUS PUBLICS		
<i>(fêtes de la science, du patrimoine, du développement durable, journée thématique, etc.) à Aqualis, au Lab'eaux ou sur le territoire</i>		
Gratuité		

Après en avoir délibéré, **le comité syndical**,

Article 1 : Approuve la grille tarifaire des activités pédagogiques pour 2024,

Article 2 : Autorise la présidente à signer les documents à intervenir.

Le secrétaire de séance,



La Présidente



Marie-Claire BARBIER

Acte certifié exécutoire

Affiché le

25 OCT. 2023